



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale du Travail,
de l'Emploi et des Solidarités**

Accompagnement global et individualisé pour l'intégration des réfugiés (AGIR)

LETTRE DE COMMANDE DE RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC PRÉ-OPERATIONNEL POUR LE PROGRAMME AGIR

Objet : Réalisation d'un diagnostic pré-opérationnel dans la perspective du déploiement du programme AGIR dans le département du Bas-Rhin

PJ : Cahier des charges des diagnostics pré-opérationnels AGIR

Madame, Monsieur,

La présente consultation est organisée conformément à l'article L 2120-1 et R 2122-8 du code de la commande publique dans la perspective de l'élaboration d'un diagnostic préalable au déploiement d'un programme d'accompagnement global et individualisé pour l'intégration des réfugiés (AGIR) dans le département du Bas-Rhin. Le déploiement du programme est prévu pour le premier trimestre 2024. Un appel à projet est donc lancé afin de définir les caractéristiques du territoire et les actions à développer par le futur prestataire du programme. La réalisation du diagnostic est ainsi attendue pour **le 15 novembre 2023**.

Dans ce cadre, vous êtes invités à remettre une offre par retour de mail comprenant :

- une présentation synthétique du candidat ;
- un RIB de votre société ;
- un extrait récent de K bis ;
- vos attestations fiscales et sociales ;
- un mémoire technique décrivant :
 - la méthodologie proposée pour la réalisation de la prestation ;
 - la description des livrables devant être produits et les délais associés ;
 - les moyens humains mobilisés, notamment le nombre et le profil-type des personnes proposées pour la réalisation de la prestation ;
 - un budget prévisionnel.

Les documents relatifs à la candidature et à l'offre doivent être adressés **uniquement par voie électronique** aux adresses suivantes :

ddets-directeur@bas-rhin.gouv.fr

ddets-emploi@bas-rhin.gouv.fr

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- respect des délais de candidature et complétude du dossier
- prix de la prestation ;
- méthodologie employée, notamment analyse des sources documentaires et entretiens avec les acteurs locaux de l'intégration ;
- évaluation de l'architecture partenariale existante ;
- préconisation et validation de la nécessité du déploiement d'un programme AGIR au regard du contexte départemental.

La date limite de remise des offres est fixée au **mercredi 26 juillet à 23h59**.